



Arras, le 27 novembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet d'installation d'éoliennes par le groupe ENGIE : fin des procédures administratives

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, suite au renoncement par le groupe ENGIE de l'installation de six éoliennes (quatre sur la commune de Riencourt-les-Cagnicourt et deux sur la commune de Noreuil) à proximité du site mémoriel de Bullecourt, a signé ce jour un arrêté préfectoral abrogeant l'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête publique qui devait se dérouler du 6 novembre 2017 au 8 décembre 2017.